

MISSION OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION



CONTEXTE

Dirigeant ou collaborateur, le professionnel en charge de la gestion de l'agence doit être force de proposition pour produire ou faire produire les documents comptables et financiers garants du suivi et de l'anticipation des bons choix stratégiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les enjeux et la justification de la mission OPC, ainsi que sa place au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Maîtriser les méthodes d'ordonnancement et de planification pour établir une proposition ou juger d'une offre en toute connaissance de cause.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Contractualiser une mission OPC et établir une proposition ou juger d'une offre.
- Créer un logigramme de tâches et le transcrire sous forme de planning.
- Établir une spécification par phase et un cahier des charges pour une mission OPC, en évaluant la charge et les moyens nécessaires.



Formation animée par
Olivier SEVIN

Modalités
d'évaluation :

QCM

TARIF : 1480 € HT

INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
CYCLE METIER

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Architectes et acteurs
du cadre de vie

NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 4 jours/
28 heures

LES MÉTHODES
MOBILISÉES

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

100%
des stagiaires
recommandent
cette formation
en 2024

JOURNÉE 1 ET 2

MISSION, CONTENU, MOYENS ET OUTILS

- **Tour de table**
 - Présentation de la mission OPC
 - La place de l'OPC dans l'équipe de maîtrise d'œuvre
 - Les phases de la mission :
 - La mission OPC durant la phase conception et études
- **Questions/ réponses orales**
 - La mission OPC durant la phase préparation de chantier
 - La mission OPC durant la phase travaux
 - La planification des OPR et des levées de réserves.
 - Le contrat
- **Bilan**

JOURNÉE 3 ET 4

ORDONNANCEMENT ET PLANIFICATION

- **Tour de table**
 - Présentation des méthodes d'ordonnancement
 - L'analyse et l'organisation du projet
 - Présentation des diagrammes
- **Questions/ réponses orales**
 - La transcription du réseau en planning
 - La gestion des informations
- **Étude de cas concret**
 - Les « outils » informatiques
 - L'échange de données informatisées (EDI)
- **Bilan**



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.